

Dispositifs de soutien pour l'intégration dans l'éducation

<p>100 dispositifs de soutien pour les élèves et les salles de classe</p>	<p>Au total, 60 aide-enseignants apporteront leur appui en travaillant en partenariat avec les enseignants en salle de classe pour répondre à tout un éventail de besoins personnels et médicaux des élèves.</p> <p>Au total, 40 spécialistes de la prise en charge de l'enfance et de la jeunesse collaboreront avec les équipes scolaires et les élèves pour faciliter la mise au point et la mise en œuvre de programmes pour les enfants et les jeunes qui ont du mal à s'insérer dans le cadre scolaire à cause de problèmes sociaux, affectifs ou comportementaux.</p>	<p>CREAV = 10 CRECBV = 10 CRECC = 14 CSAP = 10 CREH = 26 CRESS = 10 CRES = 10 CRETC = 10</p>	<p>2 602 000 \$</p>
<p>70 enseignants spécialisés</p>	<p>Les enseignants spécialistes du soutien sur le plan du comportement contribueront à mettre au point et à mettre en place des plans de soutien pour les élèves. Ils collaboreront également avec les enseignants en salle de classe, ils donneront l'exemple des bonnes méthodes de travail auprès des élèves individuellement et en groupe et ils participeront à l'évaluation de la réussite des plans de soutien offerts aux élèves.</p> <p>Les enseignants spécialistes de l'autisme travailleront auprès des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme. Ils travailleront également sur les plans de soutien pour ces élèves, en collaboration avec l'enseignant en salle de classe et avec les autres membres du personnel, comme l'enseignant en centre d'apprentissage et l'orthophoniste, les aide-enseignants ou les spécialistes de la prise en charge de l'enfance et de la jeunesse.</p> <p>Les enseignants en centre d'apprentissage, les enseignants-ressources et les spécialistes de la planification de programme travailleront auprès des enseignants en salle de classe pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer les programmes appropriés. Ils feront également partie de l'équipe de l'école, avec les enseignants en salle de classe, les spécialistes et les parents.</p>	<p>CREAV = 6 CRECBV = 7 CRECC = 10 CSAP = 8 CREH = 21 CRESS = 6 CRES = 6 CRETC = 6</p>	<p>4 413 400 \$</p>
<p>11 spécialistes du soutien parental</p>	<p>Les spécialistes du soutien parental joueront un rôle important pour ce qui est d'aider les familles à découvrir et à comprendre les programmes et les services qui sont à la disposition de leur enfant et à obtenir des dispositifs de soutien et de l'aide pour l'apprentissage à la maison. Ils travailleront en collaboration avec leurs partenaires scolaires et communautaires pour aider les parents et les parents-substituts dans l'offre du programme à leur enfant et pour faciliter leur accès aux programmes et aux services dont ils ont besoin.</p>	<p>CREAV = 1 CRECBV = 1 CRECC = 2 CSAP = 1 CREH = 3 CRESS = 1 CRES = 1 CRETC = 1</p>	<p>550 000 \$</p>
<p>6 psychologues scolaires et orthophonistes (total combiné)</p>	<p>Les psychologues scolaires apporteront leur aide aux élèves individuellement en fonction de leurs besoins bien particuliers, en travaillant en collaboration avec les enseignants, les administrateurs et les familles. Ils effectueront des évaluations et collaboreront avec les équipes scolaires pour définir les programmes offerts aux élèves.</p> <p>Les orthophonistes travailleront directement auprès des élèves pour effectuer des évaluations et proposer des interventions en vue de régler leurs problèmes de communication et d'élocution, qui peuvent avoir une incidence sur leur apprentissage.</p>	<p>CREAV = 1 CRECBV = 1 CRECC = 1 CSAP = 1 CRES = 1 CRETC = 1</p>	<p>400 200 \$</p>
<p>4 infirmières du partenariat pour la santé des élèves</p>	<p>Les infirmières du partenariat pour la santé des élèves apporteront leur soutien aux élèves en assurant la mise en œuvre de leur plan personnel de prise en charge, lequel est conçu en concertation avec les prestataires de services de soins de santé primaires. Elles veilleront aussi à ce que le personnel des écoles ait la formation nécessaire quand un élève a des besoins médicaux.</p>	<p>CRECBV = 1 CRECC = 1 CREH = 1 CREAV CRESS CRETC CSAP] = 1</p>	<p>333 500 \$</p>

Programmes, apprentissage et perfectionnement

<p>8 programmes éducatifs de substitution</p>	<p>Les programmes éducatifs de substitution sont des plans innovants conçus pour motiver les élèves et leur prodiguer un enseignement répondant à leurs besoins bien particuliers. Ces programmes sont destinés aux élèves qui, pour diverses raisons, exigent des programmes différents et parfois non conventionnels pour pouvoir connaître la réussite. Tous les centres régionaux pour l'éducation et le CSAP disposeront de fonds pour un programme éducatif de substitution.</p>	<p>2 667 000 \$</p>
<p>2 programmes « Achieve »</p>	<p>Le Nova Scotia Community College (NSCC) s'associe en partenariat avec les centres régionaux pour l'éducation pour offrir le programme « Achieve », qui aide les élèves ayant des besoins complexes à mieux réussir la transition vers la vie après l'école secondaire. Ce programme enseigne des compétences utiles pour la vie quotidienne et prépare les élèves à se lancer sur le marché du travail ou à poursuivre leurs études. Le programme sera élargi au Centre régional pour l'éducation Chignecto-Central et au Centre régional pour l'éducation Halifax.</p>	<p>420 000 \$</p>
<p>Fonds d'exploitation pour les services infirmiers</p>	<p>Financement permettant aux infirmières du partenariat pour la santé d'avoir accès à l'équipement, au personnel, à la formation et aux ressources pour venir en aide aux élèves dans le cadre de leur plan de prise en charge.</p>	<p>350 000 \$</p>
<p>Formation sur l'analyse comportementale appliquée</p>	<p>Quatre enseignants ou spécialistes existants suivront une formation menant à un certificat en analyse comportementale appliquée. Ils faciliteront, dans leur travail, la mise au point de programmes pour les élèves ayant des besoins complexes sur le plan du comportement, notamment les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme, en collaboration avec les enseignants spécialisés en soutien comportemental et les autres membres du personnel des écoles.</p>	<p>316 500 \$</p>
<p>Formation professionnelle</p>	<p>Le perfectionnement professionnel est important pour que les enseignants restent au courant des dernières tendances dans leur pratique de l'enseignement et pour qu'ils acquièrent les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour gérer les besoins des élèves sur le plan de l'apprentissage et du comportement. On est en train de mettre à jour les programmes de baccalauréat en éducation et les enseignants faisant déjà partie du système auront accès à des activités de perfectionnement professionnel dans les domaines suivants : pédagogie différenciée, stratégies et pratiques de coenseignement, évaluation et soutien pour les élèves ayant des troubles d'apprentissage, mise à jour du programme sur les aptitudes à la vie quotidienne et webinaires et modules d'apprentissage en ligne sur l'autisme dans l'éducation.</p>	<p>370 000 \$</p>
<p>Plan pour les technologies fonctionnelles</p>	<p>Le plan pour les technologies fonctionnelles favorisera la participation des élèves et leur accès au programme d'études, au moyen de solutions innovantes faisant appel aux technologies fonctionnelles. Ce plan fera intervenir un travail auprès du personnel responsable des technologies fonctionnelles dans les centres régionaux pour l'éducation et au CSAP en vue d'évaluer les besoins des élèves, de fournir des ressources technologiques et d'offrir des formations. Le plan comprendra également des stratégies pour évaluer l'efficacité des technologies dans la prise en charge des besoins des élèves.</p>	<p>600 000 \$</p>
<p>Évaluations psychologiques et orthophoniques</p>	<p>Il y aura des ressources supplémentaires pour les psychologues scolaires et les orthophonistes qui contribueront à réduire les listes d'attente pour les évaluations. Ce travail effectué en partenariat avec les centres régionaux pour l'éducation et le CSAP contribuera à déterminer la meilleure façon d'aller de l'avant pour que les élèves en profitent au maximum.</p>	<p>500 000 \$</p>
<p>Souplesse du financement</p>	<p>Les centres régionaux pour l'éducation et le CSAP auront accès à un financement souple en fonction des priorités pour répondre aux besoins de tous les élèves, notamment quand les besoins des élèves évoluent et quand on admet en cours d'année de nouveaux élèves ayant des besoins importants.</p>	<p>680 000 \$</p>

Formation des travailleurs	Ressources pour collaborer avec le ministère du Travail et de l'Éducation postsecondaire en vue de soulager les pressions actuelles et à venir en matière de main-d'œuvre (augmentation du nombre de places dans les programmes pour les spécialistes de la prise en charge de l'enfance et de la jeunesse et pour la formation à l'enseignement).	500 000 \$
Développement de la panoplie des compétences	Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) et formation pour les employés actuels (aide-enseignants, spécialistes de la prise en charge de l'enfance et de la jeunesse, etc.) pour qu'ils aient accès à des titres de compétence et des compétences à jour pour offrir un meilleur soutien aux élèves.	300 000 \$
TOTAL		15 002 600 \$

* Centre régional pour l'éducation Annapolis Valley (CREAV)
Centre régional pour l'éducation Cape Breton-Victoria (CRECPV)
Centre régional pour l'éducation Chignecto-Central (CRECC)
Conseil scolaire acadien provincial (CSAP)

Centre régional pour l'éducation Halifax (CREH)
Centre régional pour l'éducation South Shore (CRESS)
Centre régional pour l'éducation Strait (CRES)
Centre régional pour l'éducation Tri-County (CRETC)

Pour en savoir plus, visiter le site ednet.ns.ca/fr/inclusiveeducation